VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
du Conseil administratif

À l'attention des médias

14 octobre 2026

La Ville de Genève adresse ses félicitations à Mme Navi Pillay, lauréate du Prix Nobel de la Paix

Le Conseil administratif a pris connaissance avec satisfaction de l'attribution du prix Nobel de la paix 2026 à Mme Navi Pillay, avocate sud-africaine et ancienne Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU à Genève. Il adresse à cette grande figure de la lutte pour les droits humains ses chaleureuses félicitations.

Ancienne avocate engagée contre l'apartheid puis juge à la Haute Cour d'Afrique du Sud, Mme Pillay rejoint en 1995 le Tribunal pénal international pour le Rwanda, où elle participera entre autres à établir le viol et les agressions sexuelles comme des actes de génocide. Elle est ensuite élue à la Cour pénale internationale en 2003, avant de devenir en 2008 Haut-commissaire aux droits de l'homme jusqu'en 2014. Ces dernières années, c'est par son travail à la tête de la Commission d'enquête internationale indépendante sur le territoire palestinien occupé de l'ONU qu'elle s'est distinguée, en dénonçant avec courage les violations des droits humains et les crimes de guerre commis à l'encontre de la population de Gaza, malgré les fortes pressions exercées contre sa personne.

A travers la reconnaissance attribuée à Mme Pillay, ancienne figure centrale de la Genève internationale, c'est indirectement aussi le travail incessant de celle-ci pour le respect des droits humains qui se voit récompensé. Alors que ces droits fondamentaux sont chaque jour de plus en plus ouvertement mis à mal, le choix opéré par le comité Nobel est en effet un signal fort en faveur de la justice internationale.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)
M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch

Le Conseil administratif demande au Conseil de l'Europe d'agir pour la libération des prisonniers politiques en Turquie

Le Conseil administratif de la Ville de Genève fait part de sa profonde préoccupation face à l'emprisonnement depuis 2025 du maire d'Istanbul, M. Ekrem Imamoğlu, ainsi que d'autres élues et élus locaux en Turquie pour des raisons politiques. Alors que le procès de M. Imamoğlu est en cours et qu'il commence à présenter sa défense, il en appelle au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe afin que celui-ci adopte lors de sa prochaine réunion une décision soutenant le respect de la démocratie dans le pays.

L'exercice libre d'un mandat électif et le respect du choix des électrices et des électeurs sont des fondements de la démocratie locale. Les mesures de répression visant des responsables politiques en raison de leur engagement y portent atteinte et compromettent la capacité des collectivités à servir leur population. Le Conseil administratif exprime ainsi sa solidarité avec les élues et élus concernés et appelle à leur libération et au respect de leurs droits et de leur mandat politique.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève s'inquiète par ailleurs de la prise de contrôle ce jour par le gouvernement turc de la chaîne de télévision d'opposition Halk TV et de l'arrestation de 11 de ses collaborateurs, qui participe également à réduire l'espace d'expression démocratique en Turquie. Genève, ville de dialogue et de défense des droits humains, réaffirme ainsi son attachement aux libertés fondamentales et à l'Etat de droit.

Contact :
Mme Christina Kitsos, Maire de Genève, par l'intermédiaire de Mme Christiane Pasteur, adjointe de direction en charge de la communication, 022 418 49 22 / 076 358 73 86 – christiane.pasteur@geneve.ch